

13 Sep 2024 -16:30

## 20 ans d'engagement du service des Tutelles pour 30 000 mineur.e.s

Le service des Tutelles du SPF Justice fête ses 20 ans. L'ensemble des tuteurs-trices et des partenaires étaient mis à l'honneur pour leur dévouement quotidien dans l'accompagnement des mineur.e.s. Le vendredi 13 septembre, la maison culturelle bruxelloise Flagey a accueilli un grand évènement autour de cet anniversaire.

Le service des Tutelles souhaite mettre en valeur la tutelle, promouvoir le rôle et l'importance du tuteur-trice et attirer de nouveaux candidat.e.s-tuteurs-trices.

## Comment tout a commencé

Depuis les années 1990, la chute du mur de Berlin, l'avènement de l'Internet et le succès des vols à bas prix ont permis aux personnes de se déplacer plus rapidement et plus facilement. La guerre dans les Balkans a provoqué un flux de réfugié.e.s et de plus en plus de mineur.e.s voyagent seul.e.s à travers les pays européens.

Les systèmes de tutelle qui existaient n'ont vite plus suffi à protéger les mineur.e.s non accompagné.e.s vulnérables. La Convention relative aux droits de l'enfant de 1989 et la résolution du Conseil européen de 1997 demandent aux pays de mettre en place des systèmes de protection spéciale pour les mineur.e.s non accompagné.e.s. En Belgique, la loi sur les tutelles a conduit à la création du service des Tutelles en 2004.

## Plus important que jamais

En 2022, un autre nombre important de mineur.e.s non accompagné.e.s est arrivé en Belgique, principalement des jeunes d'Afghanistan, d'Ukraine, de Syrie et du Maroc. Le service des Tutelles a ouvert une liste d'attente pour les jeunes en attente d'un.e tuteur-trice. Grâce à de nombreux nouveaux tuteurs-trices et à des engagements supplémentaires de la part de personnes qui étaient déjà actives, cette liste d'attente s'est pratiquement résorbée en 2024.

Ayant débuté avec seulement 13 collaborateurs-trices et 20 tuteurs-trices, le service des Tutelles a connu une croissance considérable en deux décennies. Plus de 30 000 mineur.e.s se sont vu attribuer un.e tuteur-trice. Le service soutient aujourd'hui plus de 700 tuteurs-trices avec une équipe composée de quatre personnes. Parallèlement, le statut des tuteurs-trices a été amélioré.

## Importance du tuteur-trice dans la société

Le rôle du tuteur-trice et le groupe cible des mineur.e.s non accompagné.e.s sont encore trop peu connus dans la société. Pourtant, il est essentiel que les services qui travaillent avec des mineur.e.s non accompagné.e.s connaissent et reconnaissent le rôle des tuteurs-trices. Grâce à leur expertise et à leur expérience, les tuteurs-trices peuvent souvent apporter de précieuses solutions. Ils connaissent bien le/la mineur.e et constituent de ce fait un maillon important dans le cadre de l'assistance. Une collaboration et une concertation adéquates sur différents aspects sont essentielles pour soutenir ces mineur.e.s de manière optimale.

## La célébration à Flagey

Pour remercier tous les tuteurs-trices et les partenaires, le service des Tutelles organise un évènement à l'occasion de cet anniversaire le vendredi 13 septembre 2024. Le Fonds FAMI de l'Union européenne participe au cofinancement de l'évènement. Au programme : discussions en panel, discours, interventions et témoignages de mineur.e.s non accompagné.e.s.

## Devenez tuteur-trice

Le service des Tutelles continue à rechercher des candidat.e.s-tuteurs-trices qui habitent dans les provinces d'Anvers, du Limbourg, du Luxembourg et de la Région de Bruxelles-Capitale ou qui sont prêts à accompagner des jeunes qui vivent dans ces provinces.

Intéressé(e) ? Venez à la séance d'information organisée le mercredi 2 octobre 2024 de 10h à 12h. Elle se tiendra au 115 boulevard de Waterloo à Bruxelles. Il est possible de s'inscrire via [marieke.debeuf@just.fgov.be](mailto:marieke.debeuf@just.fgov.be).

Attention : cette séance est réservée uniquement aux néerlandophones. Lorsqu'une date sera fixée pour une séance en français, de plus amples informations seront publiées sur le site web et les réseaux sociaux du SPF Justice.

## Citations

Philippe Pede, service des Tutelles : « *Offrir une oreille attentive, être présent dans les moments importants, défendre leurs droits, chercher des solutions, donner un coup de pouce. C'est ce que fait un tuteur et ce qui renforce les mineurs dans leur développement. Au sein du service des Tutelles, il nous tient à cœur de mettre les tuteurs en lumière.* »

Sarah Blancke, présidente a.i. du comité de direction du SPF Justice : « *Leur travail n'est pas toujours*

*visible, mais les tuteurs font la différence chaque jour. Grâce à des centaines de bénévoles et de partenaires professionnels, nous pouvons faire ce qui doit être fait : aider les enfants vulnérables. C'est un honneur de souffler aujourd'hui les 20 bougies avec toutes les personnes qui nous ont aidés. »*

*Le ministre de la Justice : « L'empathie, la patience et la détermination dont font preuve les tuteurs sont un exemple pour nous tous. Non seulement les tuteurs et les organisations partenaires, mais aussi, bien sûr, le service des Tutelles même, contribuent chaque jour depuis 20 ans à améliorer les conditions de vie des enfants vulnérables. Mon respect et mes remerciements sincères pour leur engagement quotidien ! »*

## Plus d'informations

[press@just.fgov.be](mailto:press@just.fgov.be)

SPF Justice  
Boulevard de Waterloo 115  
1000 Bruxelles  
Belgique  
02 542 65 11  
<http://justice.belgium.be>

Christine-Laura Kouassi  
Porte-parole (FR)  
+32 2 542 69 12  
+32 474 88 87 69  
[press@just.fgov.be](mailto:press@just.fgov.be)

Sharon Beavis  
Cheffe de service Communication et  
Information  
+32 2 542 69 13  
+32 473 81 18 70  
[press@just.fgov.be](mailto:press@just.fgov.be)